

pacification de la vie nocturne**les Correspondants de nuit seront plus nombreux dans les rues, vu leur succès**

Deux ans après son lancement en 2015, le projet-pilote des Correspondants de nuit a démontré son efficacité. Deux évaluations mandatées par la Municipalité dressent un bilan positif de l'opération, notamment en matière de responsabilisation des noctambules et de réduction des incivilités au centre-ville en fin de semaine. Forte de ces éléments d'appréciation et conformément au Programme de législature, la Municipalité souhaite, dès le 1^{er} janvier 2018, pérenniser et renforcer cette présence sur le domaine public ainsi que l'étendre hors du centre-ville.

La pérennisation et l'extension du travail des Correspondants de nuit figure explicitement au programme de législature de la Municipalité, au même titre que la prévention de la délinquance juvénile, la lutte contre le harcèlement de rue ou le développement des prestations de police de proximité. Ces mesures présentées par voie de préavis constituent une nouvelle étape dans le développement d'une politique municipale visant à améliorer la sécurité et la qualité de vie à Lausanne.

Pour apaiser la vie nocturne lausannoise, la Municipalité lançait en 2015 un projet-pilote fondé sur des expériences concluantes menées ailleurs en Suisse. Entre prestations préventives de jour et répressives la nuit proposées par d'autres services et partenaires, les Correspondants de nuit ont trouvé leur place dans un dispositif cohérent et coordonné. Leur objectif ? Offrir une réponse non-policrière pour diminuer les incivilités, réduire les risques liés aux pratiques festives et améliorer la qualité de vie nocturne des riverains. Ainsi ce sont sept personnes, issues des domaines de la sécurité, du social et du médical qui passent plus de 90% de leur temps sur le terrain du jeudi au samedi soir de 18h à 2h, dans le centre-ville. Elles ont également été formées, pendant ces deux ans, aux spécificités de ce nouveau métier faisant appel à des compétences aigües en médiation notamment.

L'activité des Correspondants de nuit a fait l'objet de deux évaluations mandatées par la Municipalité. Ces dernières concluent à l'efficacité du dispositif. Grâce au dialogue, les Correspondants de nuit ont tissé des relations de confiance avec leur public. Ils ont pu non seulement diminuer le bruit, les déchets et le vandalisme mais aussi sensibiliser les noctambules à un comportement citoyen et aux risques qu'ils pourraient prendre lors de leurs soirées festives. Par leur action, ils soulagent la police de Lausanne, comme d'autres services tels les ambulanciers ou la propreté urbaine.

Forte du succès de cette expérience, la Municipalité souhaite pérenniser et développer ce dispositif dès le 1^{er} janvier 2018. Le périmètre d'action sera étendu hors du centre-ville, les jours et les horaires d'intervention seront, eux, rendus plus flexibles pour répondre à la diversité des problèmes de cohabitation rencontrés. Les effectifs seront renforcés en passant de 7 à env. 14 personnes à temps partiel. Ils pourront être directement sollicités par la police ou d'autres services et partenaires pour des interventions simples dans l'espace public, comme le tapage nocturne ou d'autres incivilités.

La direction de la sécurité et de l'économie

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de la sécurité et de l'économie, 021 315 32 00**

Le dossier de presse est disponible sur : www.lausanne.ch/cn

Lausanne, le 21 juin 2017